

**Relevé de décisions**  
 Cercle Général (& des Régions) Francophone  
 11 et 12 janvier 2007  
 SUISSE, Collex-Bossy

Présents : Robert Bouchard, Vilma Costetti, Anne Bourrit, Béatrix Piedtenu, Gilles Charest, Geneviève Wilson, Laurence Bruschweiler, Hélène Domergue Tappolet, Martine Casterman, Charlotte Duprez Mourman, Ghislaine Cimon.

Excusées : Véronique Boissin et Martine Marenne.

Observatrices/-teurs : Emmanuelle Straub, Emmanuelle Vidick, Laurence Reichler, Fabienne Poscia, Camille Bierens de Haan, Jacqueline Menth, Nathalie Membrez, Daniel Béguin, Christian Junod.

*En magenta : les orientations politiques*

*En orange : le fonctionnement et la communication*

*En bleu : la vie des cercles et la croissance*

*En vert : l'argent*

*En fuchsia : infos à faire circuler*

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
	Cercle Général	<b>POSITIONNEMENT DU CERCLE FRANCOPHONE AU SEIN DU CNVC</b> Nous visons à consolider notre identité, notre mode de fonctionnement au sein du CNVC. Pour cela, nous avons besoin de clarté et aimerions avoir l'accord du Leading Team (LT) et autres instances dirigeantes du CNVC pour ce qui suit. Cela nous apporterait beaucoup de soutien, de sécurité et de joie.	Attendu que lors de la réunion téléphonique du 4 janvier 2007, il a été convenu entre Valentina Rosenberg, Marshall Rosenberg, Jori Manske et Anne Bourrit, représentante du cercle général francophone, <i>que tout projet francophone émanant d'une personne ou organisation, plutôt que d'être traité avec le bureau du CNVC ou d'autres instances aux EU, serait dirigé vers le cercle francophone</i> , Anne Bourrit va écrire aux personnes précitées : « Valentina, Marshall, Jori, si cette proposition a également du sens pour vous, je vous demande, au nom du CGF, de la faire passer par écrit au LT et au GCC, au Board et au bureau du CNVC, et sinon de bien vouloir me faire parvenir une autre proposition d'ici à la fin du mois de janvier 2007. »
	Proposition d'Anne Bourrit	<b>ASSISTANTE À LA TRADUCTION</b> Pour soutenir et faciliter l'engagement d'Anne Bourrit	Attendu qu'Anne Bourrit est invitée au GCC comme membre permanent représentant le cercle francophone. Attendu que Louise Romain, nouvelle formatrice proposée comme

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
			<p>premier lien du cercle des formateurs français par ses pairs, est bilingue, elle sera présente lors des téléconférences en soutien à Anne Bourrit pour aide à la traduction et garantie d'une bonne compréhension des éléments discutés lors des réunions mensuelles téléphoniques du GCC.</p> <p>En cas d'indisponibilité d'Anne Bourrit, un substitut sera choisi parmi les personnes du cercle général.</p>
	Direction générale	<b>MODALITES D'ACCUEIL DES PROJETS CNV DU RESEAU</b> Clarifier les procédures pour que les projets soient étudiés et orientés dans les cercles adéquats, afin de soutenir les élans et les réalisations du réseau.	Mandat à la direction générale d'amener des propositions relatives à la politique vis-à-vis des projets CNV du réseau.
	Cercle Général francophone	<b>SUIVI DOSSIER PARTENARIAT GIRASOL</b> Clarification et structuration	Geneviève Wilson a mandat de donner suite à la demande de Sophie Grosjean en février et de l'informer de l'évolution de nos réflexions en ce qui concerne les relations du cercle CGF avec ses partenaires.
	Cercle Général francophone	<b>COMMUNIQUER LES DECISIONS DES REUNIONS DE CERCLE</b> Préserver le lien, économiser l'énergie, et permettre le suivi. La diffusion en face à face sera autant que possible choisie pour privilégier le lien et le partage du vivant.	<p><b>NOUS TRANSMETTRONS</b> le relevé des décisions prises sous une huitaine de jours.</p> <p>Ce relevé des décisions est entériné durant la séance. Pour donner des informations concernant le climat et l'esprit, nous partagerons les célébrations des besoins satisfaits ou non des membres du cercle et des observateurs en fin de rencontre.</p> <p>La diffusion aux autres cercles et personnes est faite au plus tard une semaine après réception par le premier lien, soit en vis-à-vis, soit par wiki pour le cercle général.</p>
	Cercle Général	<b>CONDITIONS POUR UTILISER DES OUTILS ELECTRONIQUES</b> Il est difficile d'utiliser le courriel comme outil sociocratique de prise de décision. Par prudence et sécurité, il est décidé qu'aucune décision ne sera	En revanche, l'utilisation du support électronique courriel peut permettre de faire avancer la <b>préparation de la décision</b> qui pourrait être soumise ensuite au cercle décisionnaire. Voici les étapes que nous vous invitons à suivre : <b>le proposeur écrit la proposition</b> et désigne un <b>modérateur</b> du cercle qui régule et fixe les échéances de chaque étape (peut

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
		prise par courriel dans le réseau.	<p>s'auto désigner)</p> <p>le modérateur sollicite les questions de clarification et fait le tri entre clarification et autres questions</p> <p>le proposeur répond aux questions de clarification et le modérateur vérifie si c'est clair</p> <p>le modérateur fait un tour d'opinions et veille à ne pas permettre la circulation des réactions aux opinions</p> <p><b>le proposeur amende sa proposition</b></p> <p>les objections sont exprimées et recueillies par le modérateur</p> <p>le modérateur facilite le <b>classement</b> des objections par ordre de priorité (ne sont pas traitées)</p> <p>les objections seront traitées par ordre de priorité choisi lors de la rencontre du <b> cercle décisionnaire</b> par l'animateur du cercle</p> <p><b>le proposeur amende sa proposition si possible (ou renonce ou diffère selon conditions)</b></p> <p>l'animateur du cercle passe à l'adoption</p> <p>la proposition adoptée devient <b>décision</b> et sera relayée dans les cercles par les premiers liens.</p>
	Sociogest	FORMATION DES OFFICIERS DE CERCLE Dans l'intention de transférer des compétences d'animation	Sociogest propose des dates pour chaque région à Laurence Bruschweiler, qui fait suivre au 1er lien des pays/régions : pour la Suisse Hélène Domergue, pour la France Béatrix Piedtenu, pour la Belgique Martine Casterman, pour le Québec Robert Bouchard.
	Proposition de Béatrix Piedtenu	BLOG FRANCOPHONE Besoin de lisibilité et de communication et de lien au niveau francophone	Le cercle est invité, ainsi que les cercles des pays et régions, à visiter le blog <a href="http://acnv.typepad.fr">acnv.typepad.fr</a> de sorte à pouvoir répondre, à la prochaine rencontre, à la question suivante : <b>Avons-nous envie d'avoir un blog francophone ?</b>
	CGF/ Sociogest	RELATION DU CERCLE FRANCOPHONE ET DU PARTENAIRE SOCIOGEST	A compter du 1er janvier 2007, l'interlocuteur de Sociogest est l'Institut francophone (par l'intermédiaire de Geneviève Wilson, sa directrice).
	CGF	CERCLE DES TRANSMETTEURS FRANCOPHONES	Mandat est donné à Béatrix de coordonner un groupe d'amélioration constitué des représentants des transmetteurs des pays francophones,

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
		Dans l'intention d'harmoniser les cercles des transmetteurs des pays et de leur permettre de se mettre en lien	pour élaborer une politique concernant les liens entre les cercles (formateurs, national, général) et leurs modes de fonctionnement.
	Robert Bouchard	NAISSANCE DU CERCLE DU CANADA FRANCOPHONE Pour rendre visible la spécificité du Canada francophone et soutenir le développement de la CNV	Robert Bouchard représente le Canada francophone au sein du cercle francophone des régions, à titre de premier lien.
	CGF	NOUVELLE APPELLATION Afin de s'ajuster à la réalité des territoires et de définir l'identité de notre cercle	Le Cercle pluriculturel initialisé en septembre 2005 est appelé désormais le <b>Cercle des Autres Francophones</b> .
	Cercle Général francophone	VOEU DE CREATION DU CERCLE DES FRANCOPHONES D'AFRIQUE Reconnaitre la spécificité de ce continent et besoin de partage	Le Cercle Général francophone mandate la directrice du cercle des régions, Laurence Bruschweiler, de prendre contact en février-mars avec les Africains impliqués dans la diffusion de la CNV pour favoriser l'organisation du cercle des Francophones d'Afrique - si ces derniers en ont également le souhait.
	Cercle suisse	CONTRIBUTION DES FORMATEURS FRANCOPHONES AU CNVC Clarifier les fonctionnements et trouver des ressources Homogénéiser les réponses, rendre notre organisation francophone et les accords qu'elle a obtenus manifestes	Le Cercle Général Francophone donne mandat à Anne de contacter le CNVC et de clarifier la situation concernant le règlement des 10%. Pour ce qui concerne cette année, réponse demandée pour le 31 janvier, les formateurs certifiés écriront la même phrase, soit : «EN PLUS DES 300 DOLLARS QUE J'ENVOIE AUX ETATS-UNIS, JE VERSE LE RESTE DE MES 10% SUR UN COMPTE SPÉCIAL EN SUISSE / BELGIQUE / FRANCE / QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CERCLES FRANCOPHONES DU CNVC. CECI SELON UN ACCORD PASSÉ LE 23 JUILLET 2002 ENTRE MARSHALL ROSENBERG, GARY BARAN, ANNE BOURRIT ET PASCALE MOLHO À ORCHIDEA LODGE ET ENTÉRINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2006 PAR JORIS MANSKE À PARIS.» <u>Version anglaise à ajouter :</u> « IN ADDITION TO THE \$300 THAT I AM SENDING TO THE US, I AM SENDING THE REMAINDER OF THE 10% TO A SPECIAL ACCOUNT FOR SWITZERLAND / BELGIUM / FRANCE / QUEBEC TO DEVELOP THE FRENCH-SPEAKING CNVC CIRCLES. THIS IS IN ACCORD WITH THE AGREEMENT DATED 23RD

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
			JULY 2002 BETWEEN MARSHALL ROSENBERG, GARY BARAN, ANNE BOURRIT AND PASCALE MOLHO AT ORCHIDEA LODGE WHICH WAS RATIFIED THE 30TH SEPTEMBER 2006 BY JORI MANSKE IN PARIS. »
	CGF	CONTRIBUTION AU REGLEMENT DU SALAIRE DE L'ASSISTANTE D'ANNE BOURRIT Soutien à Anne Bourrit pour réaliser la coordination du réseau	Une demande est faite à chaque pays (BE, CH et FR) de payer 1/3 de 4000 euros, qui représentent le règlement du salaire d'Emmanuelle Vidick pour 4 mois. La réponse de principe est attendue pour le 15 février auprès de la direction générale, c'est-à-dire auprès d'Anne, Laurence, Martine M. et Geneviève. Si un pays ne peut faire ce versement, le « Groupe Conscientia » pourrait prêter cette somme sans intérêt, à condition que le(s) pays s'engage(nt) à la rembourser au 31 décembre 2008 dernier délai.
	Vilma Costetti	CONTRIBUTION DE VILMA COSTETTI - directrice du CENTRO ESSERCI Soutien à Vilma et contribution à permettre le fonctionnement des cercles	Vilma demande de l'aide à Anne pour favoriser auprès du CNVC l'achat de 900 exemplaires de livres 'Ma parole a-t-elle de la valeur' et de 'Louise' & 'Clément'. Au cas où cette proposition ne serait pas acceptée par le CNVC, Robert et Béatrix ont proposé leur aide pour trouver une façon d'écouler le stock en Europe et au Canada. Les bénéfices seront reversés, à concurrence de 75%, au profit du réseau francophone.
	Cercle suisse	FRAIS DIVERS CONCERNANT LA PRESENCE DES FORMATEURS DE SOCIOGEST EN SUISSE équité et partage	Le cercle général suisse assume cette fois-ci les frais a) d'hébergement des formateurs de Sociogest pour l'animation, et de b) fonctionnement (salle, pauses) du cercle francophone des régions, encore appelé cercle général.
	Cercle suisse	REPARTITION DES COMPTES ABONDANCE DES DIFFERENTS PAYS clarté et interdépendance	Le cercle des formateurs suisses est mandaté pour élaborer une proposition générale de répartition des fonds du compte Abondance des différents pays d'ici la rencontre du CGF de juin 2007.
	Cercle belge	RECONDUCTION DE MANDAT Pour finaliser la recherche de fonds et compléter les informations afin de trouver des ressources pour le réseau	Véronique Boissin est mandatée pour poursuivre le recueil des informations concernant les sources de financement jusqu'à la réunion de mars, conjointement avec Christine Goffard et Martine Casterman (en lien et avec le soutien de GW et AB).
	Gilles	CLARTÉ SUR LE FONCTIONNEMENT	Aucune proposition émanant d'une personne ne peut être remontée au

<i>N°</i>	<i>Initialisation</i>	<i>Titre et besoins nourris par la décision</i>	<i>Texte de la décision</i>
	Charest	SOCIOCRATIQUE pour l'ensemble de notre réseau	cercle général sans avoir été préalablement soumise au cercle auquel appartient cette personne. Toute proposition soumise à un ou plusieurs cercle(s) doit être entérinée par son cercle d'origine.
	Gilles	Idem	Les formateurs dans chaque pays ou région ont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un lien fonctionnel avec Martine Marenne, leur leader, et</li> <li>- un lien hiérarchique avec le cercle général du pays/région où ils vivent.</li> </ul>
	Gilles	Idem	Lorsqu'un groupe d'amélioration est mandaté, la personne leader de ce groupe a toute latitude de chercher qui que ce soit dans tout autre cercle pour l'aider à mener sa tâche à bien.
	Gilles	Idem	Tout cercle peut prendre ses décisions. Si d'autres cercles objectent avec de 'vrais' arguments, alors bien entendu il en sera tenu compte. Mais avant que cela ne se passe, on va de l'avant avec les décisions prises.
	Gilles	Idem	« C'est la responsabilité même de la structure sociocratique que de communiquer. »

**Les observateurs se sont exprimés succinctement à la fin de chaque journée. Voici en bref les impressions des personnes qui étaient présentes à la fin de la rencontre :**

FP : Je me sens privilégiée d'avoir été présente et observatrice en position méta ; j'ai vu la beauté du système sociocratique. J'ai beaucoup d'appréciation pour ce qui se fait, aussi longtemps que nous ne laissons pas prendre par la pression du temps.

CBDH : A la fois émerveillée par le processus de la CNV et dérangée par son flou et son esprit missionnaire. Ai découvert que les choses finissaient toujours par se dire. Ai trouvé formidable de voir depuis l'extérieur combien nous sommes timorés quand il s'agit d'argent. Beaucoup d'appréciation pour l'outil sociocratique qui permet d'éviter les faux débats...

RB : Très content, réjoui, relié, je repars avec une fierté d'appartenir à cette 'famille' ; je suis préoccupé par le rapport à l'argent, mais vais y apporter du mien.

VC : Je me sens bien posée, calme et dans une bonne assise, beaucoup plus dans la réalité dans ce qui se passe à présent, ce qui nourrit mon espoir et la confiance que la route est juste pour moi.

AB : Je suis assez époustouflée que nous ayons pris de si gros sujets à bras-le-corps, j'ai de l'appréciation pour nous, de la reconnaissance pour la présence des observateurs, un inconfort de n'avoir pas tout pu traiter.

BP : Bouleversée par ce qu'on a fait et fière de tout ce qui a été vécu ces huit derniers jours, merci à tous.

NM : Pleine de gratitude, émue de mesurer toute l'énergie, la motivation, l'engagement. J'ai énormément appris, en particulier que le pouvoir peut être au service et qu'un désaccord est une richesse.

GC : Je suis très reconnaissant de ce que nous avons vécu ensemble. J'apprécie la petite guerre que je livre à mon ego et à mon impatience. J'ai l'impression de progresser et de faire confiance davantage au processus lui-même, ça se construit magiquement en spirales plus que d'une façon linéaire ; quand je reste confiant, ça arrive à bon port - consolider cet apprentissage. J'apprécie que ce que je fais ait du sens.

GW : Ravie, heureuse, pleine d'énergie, très fière de nous. Merci aux Suisses pour leur accueil et merci aux observateurs non seulement pour leur présence mais pour la confiance qu'ils apportent que le relais est là : on a agrandi le cercle de nos alliés. Vous pourrez parler de ce en quoi nous sommes engagés et dire à quel point nous essayons désespérément de faire de notre mieux.

LB : Impressionnée, paisible, fatiguée, je fais confiance que ce qui a été touché va continuer à avancer, à la continuité du progrès. Je vois mieux ce que le cercle des régions va être. Un remerciement très spécial à Emmanuelle qui a pris soin de toute l'infrastructure de notre accueil et pour l'amour qui règne dans son foyer.

MC : Fatiguée physiquement, en lien avec des choses pas très confortables, car non clôturées, en attente, ravie d'avoir bougé de gros blocs, soulagée du mouvement dans la dimension des finances. Touchée par la présence des observateurs qui permet de nourrir la réalité de réseau. J'aimerais plus de mouvement corporel la prochaine fois.

HDT : J'aimerais pouvoir être dans la même gratitude que les autres. Je souffre, j'ai souffert pendant deux jours. J'aimerais être prise en compte pour ce que je représente qui n'est pas ma blessure personnelle. Je crois que je représente quelque chose dont on ne prend pas soin dans les systèmes existants et qui reste à inventer. Je ne veux pas appartenir à quelque chose qui ne le prendrait pas en compte - alors qu'on en paie le prix, que ça se fait au détriment de la vie des gens. Je pousse mon cri, je voulais une place spéciale, j'ai l'intention d'insister pour l'avoir une fois encore et puis je m'en irai.

EV : Contente de vous connaître, reconnaissante. Il n'y a pas de péridurale dans le cas d'une mise au monde telle que celle-ci ! Ce que vous faites ici est bien plus grand que vous et vous dépasse, les guérisons vont bien au-delà des personnes présentes.

CDM : En résonnance, contente de servir, ai vu cette fois-ci davantage que chacun est au service de plus grand que soi ; en souffrance aussi sur certains points, notamment sur celui du rapport à l'argent. Infiniment reconnaissante à Gilles et Ghislaine pour leur adaptation pendant ces 2 jours, espère beaucoup entrer dans une co-création avec eux. Gratitude pour le travail fait en coulisses pour nous accueillir.

GC : Rien à ajouter - merci.

\* \* \*

GW/janv. 07